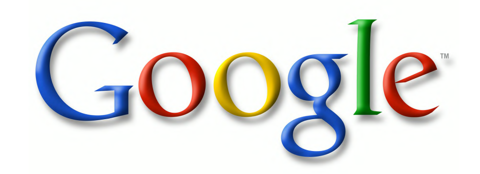

Google




302143620L

EXPLICATION DE L'INSCRIPTION

QU'ON LIT SUR

LE TOMBEAU

APPORTÉ DE JÉRUSALEM

PAR

M. DE SAULCY

DE L'INSTITUT.

VERSAILLES

BEAU JEUNE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DE L'ORANGERIE, 36.

1864

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

EXPLICATION DE L'INSCRIPTION

QU'ON LIT

SUR LE TOMBEAU APPORTÉ DE JÉRUSALEM.



Une importante question est agitée en ce moment parmi les archéologues et les érudits de toute sorte. Il s'agit de savoir s'il reste encore quelques *vestiges visibles du temple de Salomon*, et si la belle nécropole qu'on appelle le *tombeau des rois* est la sépulture des rois de Juda, ou des souverains asmonéens et autres qui ont régné longtemps après. M. de Saulcy, dans le voyage qu'il fit en Palestine, en 1850 et 1851, se prononça pour l'affirmative et accompagna son assertion de preuves nombreuses.

Nous avons rendu compte de ce voyage, et inséré la *dissertation lue à l'Académie des inscriptions et belles lettres, sur le tombeau des rois*[1]. On a pu y voir avec quelle exactitude le nombre et la position des tombeaux s'accordent avec l'époque et l'enterrement de chaque roi.

Cependant ces preuves ont été contestées. M. Renan, le premier, dans son voyage, peu productif, de Phénicie et de Syrie, a prétendu qu'il ne restait plus trace des constructions Salomoniennes, et que le Tombeau des rois était aussi de construction moderne. M. Melchior de Vogüé, dans le récit du récent voyage qu'il a fait à Jérusalem, s'est rangé à l'opinion de M. Renan.

M. de Saulcy n'a pas voulu rester sous ces démentis, et il est retourné de nouveau à Jérusalem, pour examiner une à une toutes les assertions de ses contradicteurs et les siennes

[1] Voir *Annales de philosophie*, t. v, p. 245 (4e série).

propres, afin de les réformer s'il y avait lieu. Muni cette fois d'un *photographe* habile, M. Salzmann [1], il a voulu faire parler les monuments eux-mêmes, afin que la vérité fût constatée et qu'il n'y eût plus de réplique possible.

Nous avons vu plusieurs de ces Photographies, et il faut bien avouer que, devant elles, les Dessins levés par les architectes disparaissent complétement, et doivent être regardés comme non avenus, tant ils sont infidèles. Nous croyons que le même jugement sera porté par tout le public savant, quand les photographies, et le texte qui leur sert de complément, auront été publiés.

Mais M. de Saulcy avait eu un bonheur singulier dans la nouvelle investigation qu'il a faite du Tombeau des rois, celui de découvrir un tombeau non encore exploré et portant *une inscription*. Ce tombeau il l'a fait arriver en France, et il forme un des curieux monuments du *musée assyrien* du Louvre.

Mais que signifie cette inscription et à quelle époque faut-il la placer ? Il semble qu'on eût dû lui laisser le temps de la publier et de l'interpréter. Mais M. Renan et M. l'abbé Bargès se sont hâtés de donner une explication qui aboutit à soutenir que cette inscription prouve que l'écriture, et par conséquent le monument, sont récents, et renversent l'opinion de M. de Saulcy, bien loin de la corroborer.

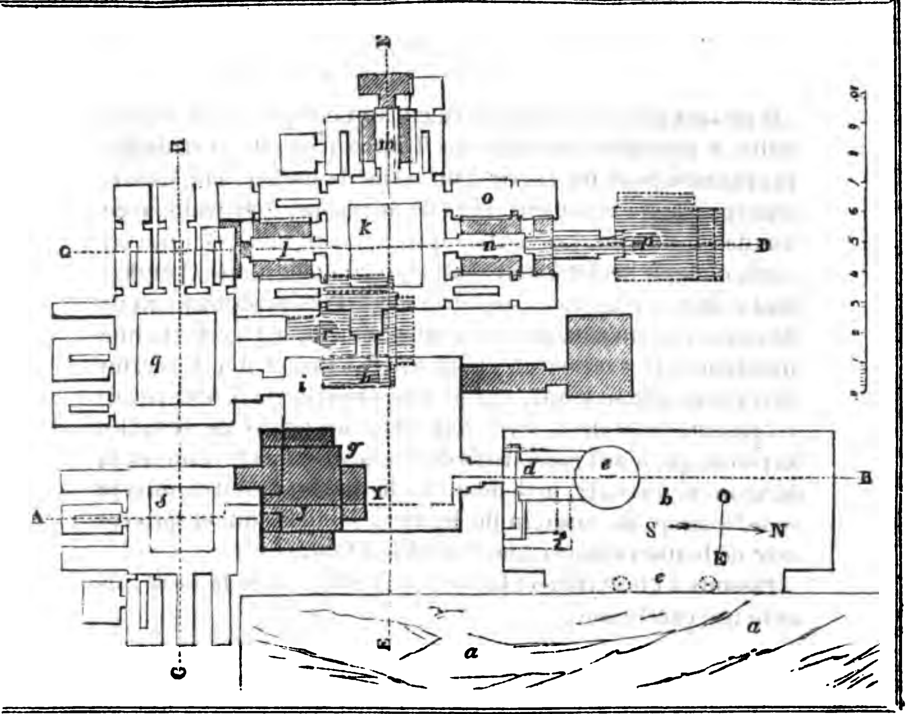
Des discussions très-animées ont eu lieu sur cela à l'Académie des inscriptions et dans quelques Revues.

Désirant mettre nos abonnés à même de juger ces importantes questions en parfaite connaissance de cause, nous avons prié M. de Saulcy de nous communiquer les documents qu'il a recueillis, et il a bien voulu nous adresser la *lettre* et la *dissertation* que nous publions ici.

Nous y avons joint la gravure de *l'inscription faite sur une photographie exacte* et le *plan du tombeau des rois* ci-joint, où nous avons marqué, par un *Y*, la place qu'occupe la crypte d'où a été extrait le tombeau que l'on voit au Louvre : et de plus nous avons désigné par un fonds et une bordure plus noirs les nouvelles cryptes découvertes par M. de Saulcy. Ceux qui

[1] M. Salzmann, peintre et archéologue distingué, s'est appliqué à devenir un de nos plus habiles photographes, pour mettre ce talent de plus au service de la science pure.

voudraient connaître la description intégrale de ce grand monument la trouveront dans les *Annales*, t. v, p. 245 (4e série).



Plan du tombeau des rois et des nouvelles découvertes faites par M. de Saulcy.

De plus, nous ferons suivre cet article de deux autres, où l'on établit que l'*hébreu carré* est l'hébreu le plus antique, et fort antérieur au *caractère* dit *samaritain*.

Voici la lettre que nous a adressée M. de Saulcy.

A. Bonnetty.

Paris, 31 mai 1864.

Mon cher ami,

Vous avez eu l'obligeance de me demander ce que je pensais de l'Inscription importante que j'ai eu le bonheur de découvrir à Jérusalem, aux Tombeaux des rois. Je ne saurais mieux faire, pour répondre à votre désir, que de vous en-

voyer la transcription pure et simple de ce que je dis de ce monument dans le livre que je suis en train de rédiger.

Je suis charmé, mon cher ami, de donner à votre excellent Recueil la primeur de cette étude dont, usant de mon droit, j'interdis, en tant que de besoin, la reproduction à qui que ce soit.

Mille amitiés,

F. DE SAULCY.

Il ne faut pas être grand clerc en archéologie, pour reconnaître à première vue que ce Tombeau n'est qu'ébauché, qu'épannelé pour me servir d'un terme de métier. Jamais sarcophage n'a été taillé avec plus de négligence, ni traité avec plus de sans-façon. Les parties qui gênaient pour sa mise en place, on les a brutalement abattues à coups de masse. Les disques placés sur les faces sont grossiers. Très-probablement ils étaient destinés à devenir d'élégantes rosaces, mais cette bonne intention s'est arrêtée en chemin, et *à priori* il est certain qu'un sarcophage royal, car je vais prouver qu'il est royal, n'a pu être taillé de la sorte que dans un temps de troubles terribles, qui n'ont pas permis de l'achever ni de lui donner la dernière main. Cela, je défie qu'on le nie, ou plutôt comme je pense bien qu'on essaiera de le nier, je défie qu'on prouve avec de bonnes raisons que ce n'est pas vrai.

Passons à l'*inscription* ; la voici reproduite avec la plus minutieuse exactitude :



Comme on le voit, elle se compose de deux lignes de huit lettres chacune. La première ligne comporte des caractères plus largement entaillés, plus profondément tracés que ceux de la seconde ; ceux-ci en effet sont pour ainsi dire égratignés simplement, tant leur tracé est peu profond et négligé. Il y a là deux ciseaux bien distincts, deux mains bien différentes ; c'est incontestable.

Les lettres 4, 5 et 6 de la première ligne nous donnent les éléments du radical *Melek*, roi, qui se reproduisent en hébreu carré ou du moins à très-peu près identique avec l'hébreu carré, aux mêmes places respectives de la seconde ligne.

Voilà une présomption sérieuse qui nous conduit à supposer que nous avons sous les yeux un texte bilingue, contenant exactement les mêmes idées rendues par le même nombre de lettres.

Ceci posé, à quelles écritures avons-nous affaire? Pour la seconde ligne, la réponse n'est pas douteuse; c'est de l'hébreu, et de l'*hébreu carré*, ou peu s'en faut. Pour la première ligne, MM. de Longpérier, Renan et Bargès se sont chargés de dire avant moi que c'était du syriaque et même de l'estranghelo. J'en demeure d'accord, mais en faisant toutefois quelques petites réserves que je vais détailler par le menu.

Quoi qu'il en soit, puisque la seconde ligne est conçue en hébreu carré, tâchons de la déchiffrer. La 1re lettre ressemble trop à un *tsade* pour que l'on ne soit pas immédiatement tenté de la lire ainsi. La 2e est mutilée, ce peut être un *rech* ou un *daleth*; il n'y a d'incertitude qu'entre ces deux valeurs. La 3e est certaine, c'est un *he*.

Nous avons donc le mot trilitère : צרה ou צדה. Viennent ensuite les deux lettres indubitables *mem* et *lamed* suivies d'une ligature de trois caractères dans lesquels on reconnaît sans difficulté un *caf*, un *tau* et un *he*, différant du premier par l'absence de l'*apex* qui caractérise celui-ci. Voilà un indice de plus de négligence qu'il n'est pas possible de méconnaître. En définitive nous lisons :

צדה ou צרה מלכתה,

c'est-à-dire *Sadah* ou *Sarah reine*. Je me contenterai de rap-

peler en passant, rien que pour justifier la leçon *Sarah*, la forme *Sariah* ou *Sarouïah*, du nom de la sœur de David qui fut mère de Joab, d'Abischaï et d'Asaël (*I Chron.* II) :

« V. 16. Et leurs sœurs (de David et ses frères) furent Sa-
» rouïah (צרויה ou צריה) et Abigaïl, et les fils de Sarouïah
» furent Abischaï, Joab et Aâseh-el. »

Est-il besoin que je déclare formellement que je n'ai pas la pensée de voir la sœur de David dans la femme que renfermait la tombe trouvée par moi? Je ne le crois pas; mais comme on ne manquerait probablement pas de m'attribuer cette prétention ridicule, je proteste à l'avance.

Nous avons donc ici une *Sarah, reine*. Je dis *reine*, parce que l'on a essayé d'insinuer que le mot מלכה pouvait se traduire par notre mot *princesse*. C'est une lourde faute de traduction, voilà tout. Je mets au défi de trouver un seul texte hébraïque qui justifie l'emploi du radical *melek* pour désigner autre chose qu'un personnage revêtu de l'autorité souveraine. Mettons donc de côté cette traduction fantaisiste de *princesse*, et inclinons-nous devant l'injonction brutale du dictionnaire; nous avons affaire à une *reine*.

Pourquoi essayait-on du mot *princesse?* pour arriver à quelque cousine de la reine d'Adiabène, dont il fallait à tout prix retrouver le sépulcre aux Qbour-el-Molouk. Malheureusement voilà un argument qui s'évanouit. C'est une *reine* qui était enterrée dans la chambre que j'ai découverte; il ne reste donc plus que la ressource suprême de déclarer que c'est Hélène elle-même. Mais alors je vous enjoindrai de m'expliquer pourquoi cette reine qui s'était fait faire une belle tombe, bien somptueuse, pour elle-même, s'est trouvée reléguée dans une chambre qui la plaçait au troisième rang, si ce n'est au quatrième, et enfermée dans un sarcophage qui n'a pas été achevé. Alors encore, je vous prierai de me montrer l'analogie qui a pu exister entre le nom *Sarah* et le nom *Hélène*. Hâtons-nous cependant de déclarer qu'à la première ligne il faut lire *Zoran* ou *Zodan*, et qu'entre les syllabes *ran* et *lène* il y a bien quelqu'affinité. On voit que je fais la partie belle à ceux qui persistent à chercher aux Qbour-el-Molouk, le sépulcre de la reine d'Adiabène.

A quelle époque *l'hébreu carré* a-t-il commencé à être en usage? Nous n'en savons rien. A quelle époque cet hébreu s'est-il écrit avec des ligatures? Nous n'en savons rien. Qui en fut l'inventeur? Nous n'en savons rien, malgré l'affirmation de saint Jérôme, qui dit qu'au retour de la captivité de Babylone, Esdras *trouva, reperit* (et non pas *inventa* [1]) l'hébreu carré que les Juifs appellent *ashourit*, écriture assyrienne. Les Juifs n'ont-ils pas eu, comme les Égyptiens, une écriture sacrée et une écriture vulgaire, avec des destinations bien définies? Nous n'en savons rien. Quelle était l'écriture chaldéenne, l'écriture d'Abraham et de sa lignée? Nous n'en savons rien. Quelle était l'écriture vulgaire des Juifs, depuis le temps d'Alexandre le Grand, jusqu'à la destruction définitive de la Jérusalem judaïque par Hadrien? Ah! cette fois nous en savons quelque chose; car la numismatique nous a donné la forme, à très-peu près constante, de cette écriture vulgaire, pendant plus de trois siècles. Si donc les Juifs n'ont pas eu deux écritures à la fois, l'une sacrée et l'autre vulgaire, je défie qu'on se tire de la difficulté suivante; tout monument portant une inscription antique conçue en *hébreu carré*, est antérieur ou postérieur à la période numismatique. Or, comme celle-ci s'étend jusqu'à l'empereur Hadrien, ces monuments juifs, s'ils sont récents, ont tous été construits ou taillés dans les montagnes de Jérusalem, depuis le jour où il n'y a plus eu de Juifs dans le pays, depuis le jour où il leur fut interdit, sous peine de mort, de se présenter dans la capitale de leur ancienne patrie. Que si, par hasard, cette conclusion paraissait gênante, il faudrait recourir à l'autre alternative, et admettre que toute inscription vraiment antique et conçue en hébreu carré, est antérieure à la période numismatique de l'histoire des Juifs. Eh bien, je suis de bonne composition, moi : je ne prétends pas cela; mais je prétends que les Juifs ont eu l'*écriture carrée* pour écriture exclusivement employée aux usages religieux, et l'*écriture* dite *samaritaine*, parce qu'elle a en effet beaucoup de ressemblance avec l'écriture des Samaritains, exclusivement réservée aux usages vulgaires, tels que la constitution des légendes moné-

[1] Voir tout au long le texte de saint Jérôme, dans l'article suivant, p. 422.

laires, destinées apparemment à être lues et comprises de tout le monde.

Je ne veux pas abandonner la lecture de la seconde ligne de l'inscription que j'étudie en ce moment, sans déclarer que je ne me rends pas compte, grammaticalement parlant, de la forme מלכתה avec ses deux désinences féminines. En hébreu comme en chaldéen c'est מלכה, et à l'état construit מלכת, qui signifie *reine*. D'où vient le ה final? Je ne le devine pas.

Quoi qu'il en soit, la tradition qui nous a transmis le nom *Qbour-el-Molouk* (*sépulture des rois*), est une tradition qu'il faut désormais accepter. C'est un tombeau dynastique, puisqu'une reine, une vraie reine, y est enterrée, et à une place qui est loin d'être la place d'honneur.

Remontons à la 1re ligne.

C'est de l'estranghelo a-t-on dit. A cela je réponds : soit, c'est de l'estranghelo, mais de l'estranghelo comme vous n'en avez jamais vu, et je le prouve. Si nous nous laissons guider par la ligne en hébreu carré, la 1re lettre doit être l'équivalent du *tsade* hébraïque; or le *zode* estranghelo est ܨ. Et cette fois l'assimilation est parfaite. Passons à la 2e lettre. Ici grand est notre embarras; en estranghelo le *dolath* ne diffère du *rich* que par un point diacritique placé dans l'intérieur du premier, et au-dessus du second. Et comme nous ne voyons pas de point diacritique dans notre inscription, force nous est de rester dans le doute. Faut-il lire *D*, faut-il lire *R*? Bien habile qui le devinera, surtout avec la fâcheuse mutilation de la seconde lettre de la ligne hébraïque. La 3e lettre devrait être un *he*, en estranghelo ܗ et elle n'y ressemble pas le moins du monde. En revanche, elle ressemble d'une manière indubitable au *nun* estranghelo final; notre nom propre cette fois doit donc se lire *Zodan* ou *Zoran*. On a admis qu'il y avait là une nunnation analogue à celle qui du nom hébraïque שלמה (signifiant *pacifique*) a fait *Salomon*. C'est très-possible; et je l'admettrais volontiers.

Les deux lettres qui suivent sont bien les lettres estranghelo *mem* et *lomad*, ܡܠ qui commencent le mot syriaque *Melketo*, Reine. Quant à la lettre suivante, elle n'a plus rien de commun

avec l'estranghelo, tandis qu'elle est tout à fait voisine du *Qaf* que nous a présenté le texte hébraïque de la 2e ligne. Il n'y a pas grande affinité, convenons-en, entre les formes estranghelo de cette lettre ܩ et ܩ, et la forme ܩ, que nous présente notre inscription.

Nous devons ensuite trouver un *tau* (estranghelo) ܬ et ܬ, et nous rencontrons le ܬ *tau*, de forme phénicienne à peu près pure.

Reste enfin l'*olaf* final qu'appelle la forme syriaque *Melketo* du mot signifiant *reine*; et l'*olaf* final dans les plus anciens manuscrits estranghelo, décrits ou publiés par mon illustre et savant confrère, M. W. Cureton, est ainsi figuré ܐ.

Tandis que nous trouvons ici une ligature des deux lettres *T* et *A* ainsi formée : ܬܐ Franchement si c'est bien là de l'estranghelo, il se présente à nous avec des figures toutes nouvelles, tant elles sont anciennes, puisque sur 8 caractères, il y en a juste 4 qui diffèrent de l'estranghelo connu. Nous devrions avoir :

ܨܕܢ ܡܠܟܬܐ ou ܨܕܢ

et nous avons la première ligne de l'inscription telle qu'on la voit dans la planche ci-dessus. Cela se ressemble; c'est vrai, mais ce n'est pas la *ressemblance garantie* à 30 francs; c'est *l'air de famille* à 10 francs, des fabricants de portraits.

Que conclure de là? Que nous avons ici un spécimen beaucoup plus ancien qu'on n'a bien voulu le croire et le dire, de l'écriture qui représentait la langue Aramit, Araméenne ou syriaque, dont parlent le *livre des Rois*[1] et Diodore de Sicile[2].

Maintenant, résumons : c'est une *reine* qui était enfermée dans le tombeau que j'ai découvert. Mais quelle reine? Voilà ce que je ne me charge pas de dire. Cependant ma tâche est loin d'être terminée, et il faut bien que je fasse entrer en ligne

[1] Precamur ut loquaris nobis servis tuis *Syriace* (ארמית), et non loquaris nobis *Judaice* (יהודית), IV (Heb., II) *Reg.*, XVIII, 26.

[2] Les Nabatéens... écrivent à Antigone une lettre en caractères syriaques (γράψαντες Συρίοις γράμμασι), etc. (Diod., *Bib. hist.*, XIX, c. 96).

de compte les faits matériels dont la saine appréciation a son importance, ainsi qu'on va le voir :

Et d'abord, j'en ai dit assez je pense (dans le précédent chapitre), pour établir que ce tombeau a été violé avant le siége de Titus; certes, les gens qui, peu de temps après, fendirent le ventre des Juifs, pour chercher dans leurs entrailles les pièces d'or qu'ils pouvaient avoir avalées, n'auraient pas eu la maladresse de refermer avec tant de soin la tombe qu'ils eussent infailliblement violée, s'ils l'avaient pu découvrir; s'ils en eussent soupçonné l'existence, rien ne les eût empêchés d'y pénétrer. Mais le tombeau était déjà dévasté quand un charnier des hommes morts les armes à la main y fut installé. Il n'y a donc pas trois hypothèses possibles. Ou c'est avant, ou c'est après le siége de Titus, que la violation a eu lieu. Avant, c'est admissible; postérieurement, je ne pense pas qu'il soit possible de trouver une époque à laquelle ce fait ait pu s'accomplir; car ce sont des Juifs qui ont ouvert la tombe, ne l'oublions pas.

Voilà donc une catacombe royale, cela ne peut plus être discuté; elle a été dépouillée des objets précieux qu'elle renfermait avec les cadavres royaux, et cela avant le siége de Titus. Or, il est une catacombe royale, sur le compte de laquelle nous savons, de science certaine, que deux faits de cette nature s'y sont produits ; l'un de ces faits, le dernier, a amené la construction au-dessus du vestibule d'un monument expiatoire. Ce monument, j'en ai retrouvé les débris et la place à point nommé, et l'on me demande si je crois encore que les Qbour-el-Molouk soient les tombeaux des rois de Juda ! oui, cent fois, oui ; plus que jamais, oui !

Mais à quelle époque faire remonter la tombe en question? voilà un problème moins aisé à résoudre. La Reine dont elle a contenu les restes mortels, était une araméenne. Son nom et son titre ont été inscrits en lettres araméennes, sur la cuve du sarcophage; plus tard, je ne sais quand, une seconde main a transcrit et traduit en hébreu la légende funéraire. Ceci est positif; voyons donc s'il est possible de se rendre compte de ces diverses circonstances. Remontons à la chute du royaume de Juda.

Sédécias fut fait prisonnier et il eut les yeux crevés; ses enfants furent mis à mort devant lui, avant qu'il pût regarder comme un bienfait le supplice qu'un féroce vainqueur lui faisait subir. L'histoire sainte ne parle pas de la Reine, sa femme. Qui nous dit que celle-ci n'était pas morte jeune, avant la ruine de son époux, peut-être même bien peu de temps avant la catastrophe qui anéantit le royaume de Juda? Qui nous dit qu'elle n'était pas araméenne et que cette tombe à peine ébauchée ne fût pas la sienne? Qui nous dit que son nom n'y fut pas inscrit en hâte au milieu du trouble affreux qui dut précéder la chute de Sédécias? Qui nous dit que cette tombe ébauchée ne devait pas être achevée avec soin, et que le temps et la possibilité de le faire ne manquèrent pas? Qui nous dit enfin que la seconde inscription, traduction de la première, et tracée par une autre main, et par un autre ciseau, ne le fut pas au retour de la captivité, lorsque les faibles débris de la nation, soixante-dix ans après ces événements, reçurent du Roi des Rois la permission de revoir et d'habiter les ruines de leur antique capitale? J'attendrai qu'on réponde à toutes ces questions. Je sais bien que ce sont des hypothèses. Des hypothèses, soit! mais qu'on en trouve d'autres qui supportent l'examen comme celles que je viens de poser!

